

Assemblée générale de Terres Univia **Faire face aux incohérences de la France et de l'Europe**

Paris, le 27 juin 2017 – Issu de la fusion des savoir-faire de l'UNIP (Union nationale interprofessionnelle des plantes riches en protéines) et de l'ONIDOL (Organisation nationale interprofessionnelle des graines et fruits oléagineux), Terres Univia rassemble, depuis 2015, sous une même entité les acteurs des filières oléagineuses et plantes riches en protéines. Après avoir atteint l'indépendance en huiles végétales, l'objectif est aujourd'hui l'indépendance en protéines végétales. Pour sa deuxième Assemblée générale sous le nom de Terres Univia, l'interprofession appelle à la mobilisation, dans un contexte de changements erratiques de réglementations. Alors que l'interprofession fête ses 40 ans cette année, le maître-mot est donc la mobilisation collective de tous les acteurs de la filière pour apporter des solutions constructives aux débats actuels.

Biodiesel et tourteaux : sauver la filière colza français pour répondre aux enjeux d'autonomie protéique et énergétique

Le projet de la Commission européenne de révision de la directive énergie renouvelable (RED II) met en péril la filière du biodiesel *Made in France*, et par conséquent la filière française de colza. La Commission ne peut pas nier la différence entre le biodiesel français issu du colza, et le biodiesel importé issu de l'huile de palme. En ne distinguant pas entre les filières biocarburants qui produisent, en même temps, des protéines végétales, et celles qui produisent uniquement des biocarburants, le projet actuel de la Commission est inacceptable pour les acteurs de la filière oléo-protéagineuse. Si nous voulons soutenir nos filières françaises, il est indispensable d'opérer une telle distinction. D'autant plus que la filière française biocarburant issu du colza permet, non seulement de fournir des protéines végétales pour produire du tourteau de qualité, mais elle contribue également positivement à de nombreux enjeux environnementaux (biodiversité, gaz à effet de serre, etc.). Avec un tel projet, Bruxelles est dans l'erreur et doit réécrire sa copie.

Soutenir le soja français

Alors que le marché mondial est dominé par les Etats-Unis et l'Amérique latine, le soja français a de nombreux atouts pour se démarquer : il est issu d'une filière tracée non OGM, durable et locale. Malgré une demande des marchés en hausse sensible, les soutiens à la culture de soja ont fortement diminué en 2016, victimes des incohérences du plan protéines français (faible niveau des surfaces de référence notifié à Bruxelles et fongibilité des aides non activée). Une décision difficile à comprendre dans la mesure où il existe chez les agriculteurs un véritable engouement pour cette culture stratégique, en particulier pour ceux qui souhaitent diversifier leurs assolements ou ceux qui se convertissent à l'agriculture biologique. Une décision qui prend également le contre-pied des efforts de la filière française. Lors du dernier Salon de l'agriculture, l'interprofession présentait sa démarche pour soutenir le développement de la filière soja non OGM, durable et locale avec un objectif ambitieux : 250 000 hectares en 2025. L'interprofession appelle le nouveau ministre de l'agriculture à se saisir rapidement et pleinement du dossier protéines végétales en impulsant une vraie dynamique au profit des légumineuses à graine.

Surface d'Intérêt Ecologique : tenir compte des réalités agronomiques

La dernière réforme de la PAC a instauré l'obligation pour les agriculteurs de disposer d'une Surface d'Intérêt Ecologique (SIE). A cet égard, il a été prévu la possibilité d'intégrer des cultures de légumineuses dans le calcul de la SIE de chaque exploitation agricole. Une mesure clef pour encourager le développement de ces cultures aux nombreux avantages agronomiques (absence d'engrais azotés, biodiversité, etc.). Cependant, la nouvelle décision européenne d'interdire toute utilisation de produits de protection des cultures dans les SIE constitue un vrai coup dur pour ces cultures. Une décision contreproductive qui retire à certaines terres leur vocation productive et limite une piste utile pour diversifier les cultures et améliorer le bilan environnemental des exploitations.

Une assemblée générale pour dynamiser le marché des oléo-protéagineux

L'Assemblée générale de Terres Univia est aussi l'occasion de faire le bilan des deux années passées. Une toute nouvelle organisation pour renouveler et enrichir le dialogue interprofessionnel et renforcer la cohésion de la filière. C'est notamment le travail des six commissions, qui permettent d'identifier les grandes actions et les prochains enjeux de la filière. « *Alimentation humaine* », « *Alimentation animale* » et « *Non alimentaire* », trois commissions sur les débouchés qui permettent de cibler les enjeux spécifiques de chaque secteur. Trois autres commissions « *Production* », « *Communication et Promotion* », « *Etudes économiques et suivi des marchés* » permettent d'avoir une vision transversale.

Une Assemblée générale qui est également l'occasion de réunir différents acteurs de la filière autour d'une table ronde consacrée au travail de la commission *Etudes économiques et suivi des marchés*. Les travaux visent à illustrer pour le colza et le soja l'intérêt des outils d'observation (qualité, prix), de normalisation et d'aide à la contractualisation ainsi que le cadre de discussion interprofessionnelle, pour permettre des évolutions de filière au bénéfice de tous. Une table ronde qui permet de faire de la pédagogie autour de nouvelles règles et démarches de qualité.

A propos de Terres Univia

Terres Univia est l'interprofession des huiles et protéines végétales. Sa mission : mettre en œuvre une ambition française avec toujours plus de souveraineté alimentaire dans le secteur des huiles et des protéines destinées à l'alimentation humaine. Sans oublier de relever le défi de produire des protéines végétales destinées à l'alimentation animale, et de contribuer à l'essor des filières de la chimie du végétal.